LA RÉMUNÉRATION DES FONCTIONNAIRES...



POUR UNE RÉGION QUI RECONNAIT NOTRE TRAVAIL ET NOUS PAIE DÉCEMMENT

Dans les services généraux, nous subissons de plus en plus la polyvalence et l'intensification de notre travail. Les personnels les moins avantagés sont ceux qui sont ciblé.e.s sur la catégorie supérieure, car ielles peuvent attendre longtemps avant d'être promu.es. En attendant, leur travail est sous rémunéré : ce sont majoritairement cela des femmes qui sont concernées!

TROP DE POSTES CIBLÉS DONC SOUS-PAYÉS!

Nos rémunérations ne sont pas à la hauteur du travail exigé :

- **Des grilles en catégorie C qui se tassent au niveau du SMIC**, sans progression pour certain.e.s avant plusieurs années d'ancienneté!
- Un **point d'indice gelé** qui pénalise la fonction publique
- Un **RIFSEEP versé longtemps après l'éligibilité** (en mars 2020!) pour les technicien.ne.s et les ingénieur.e.s, sans alignement par le haut entre toutes les filières, et à des montants **largement inférieurs aux plafonds autorisés (sauf pour l'encadrement supérieur!)**
- Une **application des Groupes de Fonction de l'IFSE sans aucune transparence depuis la mise en place du RIFSEEP en 2018, qui a eu comme conséquence de sous-payer de nombreusx.ses catégories C, notamment les personnels de la restauration administrative**

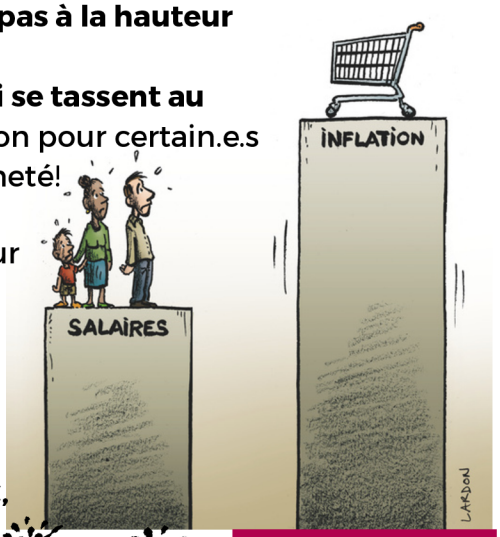

Sud agit au Tribunal, dans les instances et dans la rue :

- **En attaquant la Région sur les délibérations RIFSEEP** : sur la date de sa mise en place pour la filière technique, et sur le non alignement des filières par le haut
  => Les audiences ont eu lieu en octobre. NOUS AVONS GAGNÉ NOTRE RECOURS SUR LA DATE !!! C'est une excellente nouvelle pour les agent.e.s!
- **En dénonçant les postes ciblés trop nombreux et la faible chance de promotion**
- **En dénonçant les délais de remboursement des frais de déplacement**
- **Et en appelant régulièrement les agent.e.s à se mobiliser par la grève** pour exiger des augmentations de salaire, dans le public comme dans le privé!

INFO VICTOIRE

Sud Solidaires Collectivités Territoriales Région Occitanie revendique :

- **L'indexation du point d'indice sur l'inflation et la refonte des grilles indiciaires**
- **L'alignement des primes de toutes les filières par le haut, la suppression de la mention "en tension" et du cliquet (en catégorie A)**
- **La non mise en place de la prime au mérite (CIA)**
- **L'avance des frais de déplacement par la Région, et la mise en place du forfait télétravail**
- **La fin des jours de carences et de la retenue de 10% lors des arrêts maladie**
- **L'intégration du régime indemnitaire dans le traitement et sa prise en compte dans le calcul de nos pensions de retraite**

STOP A LA CONCURRENCE ENTRE AGENT.E.S!

Le service public ne peut pas être bien rendu si celleux qui le servent sont sous-payée.e.s et mis.e.s en concurrence pour mettre un peu de beurre dans les épinards



Placer les agent.e.s en concurrence pour une prime au mérite ça sert juste à moins payer tout le monde et à casser les collectifs de travail :

- Les contractuel.le.s seraient sans doute exclu.e.s car le chantage au poste suffit dans leur cas
- Ce sont les chef.fe.s et la tête de l'administration qui seraient servi.e.s d'abord, comme cela se pratique déjà avec les promotions et les avancements de grade!
- La concurrence mettrait fin au peu de solidarités encore existantes au travail, et des agent.e.s déjà discriminé.e.s le seraient encore davantage (femmes, personnes racisées, jeunes parents...)

Sud agit au Tribunal, dans les instances et dans la rue :

- **En refusant la mise en place du CIA (Complément indemnitaire Annuel = prime au mérite)**
- **En accompagnant les agent.e.s qui souhaitent faire des recours sur leurs évaluations**
- **En construisant partout où c'est possible du collectif et des solidarités pour sortir des logiques individualistes au travail!**

Sud Solidaires Collectivités Territoriales Région Occitanie revendique :

- **La fin des évaluations individuelles du travail**
- **Le droit à une progression de salaire pour toutes et tous**
- **La reconnaissance des métiers et des qualifications au lieu de nous remplacer par des agents IA**



STOP AUX CARRIÈRES AU RABAIS!

A la Région, beaucoup d'agent.e.s n'ont pas droit à une véritable progression de carrière, et il y a encore trop de personnels précaires



Les responsabilités, la charge de travail et les multiples ciblages évoluent plus vite que les carrières :

- Les formations sont très concentrées sur les chef.fe.s déjà en place, ou portent sur de nouveaux outils informatiques mis en place par la Région ou sur des modules obligatoires. De plus en plus proposées en distanciel, ou en interne, elles ne présentent plus l'intérêt de pouvoir s'extraire de son poste, et de rencontrer des agent.e.s d'autres collectivités...
- Accepter un ciblage de poste et donc une sous-rémunération semble devenir une condition pour les promotions internes, au détriment des possibilités d'avancement en B (cibler des C en B ne permet pas de promouvoir les B), et du droit à une carrière.

Sud agit :

- En exigeant des **formations pour toutes et tous**
- **En exigeant un bilan des plans de formation pour établir les programmes suivants**
- En participant activement aux groupes de travail sur les **fiches emplois et en étant attentifs aux ciblages et exigences de chaque poste**

Sud Solidaires Collectivités Territoriales Région Occitanie revendique :

- **Un déroulement de carrière linéaire tenant compte de l'ancienneté (ratios à 100%)**
- **La stagiairisation des contractuel.le.s et l'embauche des apprenti.e.s**
- **La limitation stricte du recours aux contrats précaires (CDD, contrats de projets)**
- **La création d'emplois pour libérer du temps pour se former ou passer des examens**
- **L'égalité de droits entre titulaires et contractuel.le.s**

POUR TRAVAILLER DANS DE BONNES CONDITIONS ET DANS LE RESPECT DE NOTRE SANTÉ

Stop aux heures écrêtées

Il y a trop d'"absentéisme" et ce serait la faute des agent.e.s? Pour SUD, c'est non : c'est de la faute de la Région! Et elle doit vite prendre des mesures pour arrêter de nous rendre malades!

La bataille du temps de travail doit être menée car :

- E-temptation efface les heures écrêtées sur la durée, rendant impossible leur comptabilisation portant obligatoire dans le Rapport Social Unique! Pensez à faire des copies d'écran du logiciel de manière régulière!
- Des agent.e.s se voient reprocher de demander des RED par leur hiérarchie qui leur reproche d'être mal organisé.e.s, sans prendre la mesure de la charge de travail exigée
- Les chef.fe.s sont insuffisamment formé.e.s sur le temps de travail, et notamment sur la notion d'heures supplémentaires, ce qui pénalise les agent.e.s de catégorie C et B
- Les déplacements professionnels sur plusieurs jours ne permettent pas aux agent.e.s de bénéficier de garanties sur l'équilibre vie personnelle - vie professionnelle

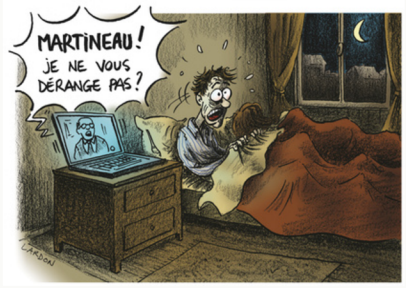



Sud agit dans les instances et dans la rue :

- **En travaillant les dossiers en CST et F3SCT, et en n'hésitant pas à poser les questions qui fâchent!**
- **En rejetant tout organigramme non basé sur les besoins et les moyens à déployer pour y répondre**
- **en accompagnant individuellement des agent.e.s face à leur hiérarchie**

Sud Solidaires Collectivités Territoriales Région Occitanie revendique :

- **La baisse du temps de travail de 32h à 28/h semaine et la retraite à 60 ans**
- **La communication régulière aux syndicats du volume d'heures supplémentaires et des heures écrêtées, afin de mesurer la bonne adéquation entre charge de travail et effectifs, notamment lors des changements d'organigrammes**
- **Le respect de notre équilibre vie personnelle - vie professionnelle**
- **Le respect du droit à la déconnexion**

STOP A LA PERTE DE SENS AU TRAVAIL



Injonctions de faire plus et mieux avec moins (budgets, moyens humains...) et en même temps externalisation de certaines missions (communication) ou internationalisations (missions de satellites, informatique), réorganisations sans fin, changement constant d'outils, déménagements, flex office, Intelligence Artificielle : les agent.e.s n'en peuvent plus!

Sud agit pour améliorer les conditions de travail, en CST et en F3SCT :

- **En obtenant une étude d'impact sur Délibia et des garanties sur l'utilisation des métadonnées dans le règlement informatique (pas de contrôle du travail par l'IA)**
- **En alertant officiellement sur les conséquences de la territorialisation, des déménagements, du télétravail, et la mise en place du flex-office que nous dénonçons depuis plusieurs années!**

revendique :

La fin des techniques de management qui mettent les agent.e.s en concurrence
Le retrait des critères comportementaux dans les évaluations professionnelles
L'arrêt des fausses concertations qui ne visent qu'à manipuler les réponses des agent.e.s et à délégitimer toute contestation, ou justifier de ne pas consulter les instances!
La mise en place d'organigrammes construits sur les besoins du service publics et non sur des carrières individuelles

STOP AUX VIOLENCES MANAGÉRIALES!

Les chef.fe.s ont de plus en plus recours aux rapports disciplinaires, au management par les menaces (sur la récupération des heures de dépassement (RED), l'acceptation d'une formation, le renouvellement de contrat, la stagiairisation, la titularisation, les primes, la promotion...), avec des mises au placard. Il y a de plus en plus recours à de la surveillance avec des outils non autorisés à cette fin (vidéosurveillance, clés électroniques, ou traceur des véhicules de service comme nous l'avions relevé pour les ERM). Plus grave encore, nous sommes saisi.e.s sur des situations qui font l'objet d'enquêtes administratives sans aucun résultat, ou des situations de souffrance au travail voire de harcèlement institutionnel via des organigrammes aux multiples échelons construits autour de la promotion/carrière d'individus et non dans l'intérêt du service public. Beaucoup regrettent des postes de plus en plus orientés politiquement à l'approche des prochaines échéances électorales. La longue chaîne de N+ entraine leur mise en concurrence, des ordres et des contre-ordres, sources de souffrance au travail et de sentiment de perte de sens pour de nombreux-ses collègues!



Sud agit pour améliorer les conditions de travail, en CST et en F3SCT:

- **En dénonçant sans relâche les manquements de la Région en matière de prévention,** jusqu'à la saisie du Procureur car en manière de harcèlement moral, les syndicats doivent agir!



- **En dénonçant ouvertement les méthodes managériales à l'œuvre depuis la fusion,** qui ont créé beaucoup de souffrance chez de nombreux.ses agent.e.s à causes des nombreuses injonctions contradictoires, ou via es fausses concertations qui visent à faire accepter des dégradations des conditions de travail (Cap 2022, Faire Administration...)

revendique :

La sanction et/ou le retrait de leurs postes des encadrant.e.s qui pratiquent un management harcelant, brutal, raciste, sexiste, validiste
La mise en place d'un observatoire de la souffrance au travail
La reconnaissance des accidents de travail des maladies professionnelles en lien avec la souffrance psychologique



STOP AU FLEX OFFICE!

Dès 2016, nous avions surnommé une DGD : "DGD du changement permanent". Parmi sa feuille de route, nous avions dénoncé la mise en place du travail nomade. Il est déjà en place dans certaines directions sous prétexte de volontariat, après avoir mobilisé tout le talent du LAAB et des fausses concertations aux décisions écrites d'avance. Persuadés d'obtenir une 3ème journée de télétravail, certains syndicats ont fermé les yeux et le résultat est là : la DIN et la DFCG y passent sous prétexte que ce serait une demande exprimée par les agent.e.s dans Faire Administration (dixit le DGS dans sa tirade sur l'Intranet, le tout en pleine période d'élections professionnelles, et ce sera déployé partout. A cela s'ajoute la territorialisation de missions de plus en plus nombreuses, dont certaines deviennent mobiles sans que les syndicats n'aient été consultés!



Sud agit en CST et en F3SCT :

- en demandant un **groupe de travail sur la territorialisation, le nomadisme** et ses conséquences
- en demandant d'évaluer **les conséquences du télétravail sur les locaux**

Sud Collectivités Territoriales Région Occitanie Solidaires revendique :

- **Le maintien des bureaux attitrés pour chaque agent.e qui le demande**
- **L'évaluation en amont et en instance de tout changement : organisation des bureaux, impacts du télétravail, de la territorialisation et du nomadisme (maison de l'orientation mobile par exemple)**

STOP AUX CARENCES DE PRÉVENTION!



Non respect des restrictions médicales, des RQTH, prévention primaire insuffisante, non respect des compétences des instances, du droit d'alerte... sans oublier la pratique de délégations non conformes aux exigences réglementaires, l'absence de volonté d'intégrer les syndicats régionaux aux enquêtes Accident de travail et maladies professionnelles, ou encore de respecter la procédure Danger Grave et Imminents dès qu'il s'agit de souffrance psychologique... Le chemin est encore long pour faire plier la Région!



Sud agit pour améliorer les conditions de travail, et notre mandat de secrétariat de la F3SCT a permis d'obtenir de réelles avancées :

- La **remontée du e-registre à chaque séance**
- **La prise en compte de la santé des femmes et des personnes menstruées au travail** (règles douloureuses, endométrioses, charge mentale, périménopause et ménopauses). **Un questionnaire va être envoyé par la DRH sur ce sujet important, nous y avons plus que largement contribué, ayant été le 1er syndicat à évoquer la question de congé hormonal et menstruel, et à faire des propositions concrètes**
- L'**intégration de la prévention genrée et sexuée** aux documents de prévention et la présentation en instance des diagnotics Risques Psycho-Sociaux des DUERP
- La **participation des syndicats aux enquêtes DGI**, conformément aux textes, malgré les réticences de la DRH,

Sud Collectivités Territoriales Région Occitanie Solidaires revendique :

- **L'aménagement des postes de travail pour les personnes souffrant de pathologies ou étant en incapacité de travailler en période de règles douloureuses ou non, de ménopause, de périménopause...**
- **Le respect des compétences de la F3SCT** : participation des représentant..e.s des personnels aux enquêtes Accidents de travail / maladie professionnelle, activation du Registre Danger Grave et Imminent de la Région pour les ARL et les ARC, participation de l'employeur aux délégations, évaluation des modifications d'organisation du travail (mise en place du flex-office, travail nomade des Maisons de région), ou d'outils de travail (logiciels, IA...) avant leur mise en place!



Sud agit en instances, via des courriers ou encore des droits d'alerte sur les conditions de travail dégradées. La dernière en date est du 4 novembre et alerte sur la mise en place sans aucun moyen ni consultation des syndicats et des instances, de la plateforme Direct Lycées. C'est une insulte faite aux agent.e.s de la maintenance y compris celleux des services généraux de la DAI (sièges et ERM) et de la DEJOS

72 HEURES CHRONO

Sud Collectivités Territoriales Région Occitanie Solidaires revendique :

- **L'augmentation des effectifs des ERM, de la DAI, de la DEJOS, et des RH pour pouvoir assurer leur suivi**
- La **réintégration des missions privatisées en maintenance** à cause des marchés P1-P2-P3 et l'évaluation de ces marchés en instance en CST sur les missions des ERM
- L'**abrogation de la plateforme de délation "Direct Lycées"**
- **Le respect des prérogatives des instances**

Pour une Région inclusive, accessible et solidaire

Pour SUD, il faut lutter contre les préjugés, les normes, les discriminations qui excluent.



STOP AU VALIDISME !

Le handicap n'est pas un problème, une organisation du travail qui exclut oui!



Au travail, le validisme se traduit par : l'absence de recherche de reclassement pour des agent.e.s ou de solution de maintien dans l'emploi, des refus d'aménagements de poste, le non respect des restrictions, des jugements sur les compétences, l'inaccessibilité des locaux et des outils de travail, la mise à l'écart du reste de l'équipe, voire des critiques sur des aspects de la vie personnelle comme la pratique d'un sport par exemple.....

Sud agit contre les discriminations à la maladie et au handicap :

- En **accompagnant** individuellement les agent.e.s
- En **saisissant le défenseur des Droits** sur les **critères de promotion et avancement de grade discriminants pour les personnels malades**
- En F3SCT, en **officialisant des alertes pour étayer les dossiers individuels** et en **dénonçant une organisation du travail qui produit du handicap** !

Sud Solidaires Collectivités Territoriales Région Occitanie **revendique :**

- Des **postes adaptés** et une **accessibilité réelle**
- Une **véritable prise en compte des aménagements de poste, et des temps partiels thérapeutiques**
- Le **maintien dans l'emploi sans discrimination**, des moyens et des formations
- De **mettre fin des préjugés, à tous niveaux**

STOP AUX VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES AU TRAVAIL!

Les inégalités de salaires, d'accès aux postes d'encadrement et la non reconnaissance de la technicité des métiers féminisés sont bien présents en Région Occitanie. Elles traduisent toutes les violences subies par les femmes et les personnes LGBTQIA+, avec par exemple la non prise en compte du sexe et du genre dans la prévention des risques professionnels.



Au Conseil Régional les femmes représentent :

- **59 % des fonctionnaires** avec une moyenne d'âge de 52 ans (âge moyen de la ménopause)
- **66% des personnels les plus précaires** (remplacement)
- **75% des temps partiels**

L'écart salarial moyen entre les femmes et les hommes n'est pas mesuré dans toutes ses composantes sujétions, heures supplémentaires, NBI, technicités non rémunérées...), malgré diverses demandes de SUD

Aller plus loin :

www.sudct-regionoccitanie.org

Contre les discriminations sexistes et les Violences Sexistes et Sexuelles (VSS), Sud obtient des avancées :

- Ajout au plan égalité Femmes-Hommes 2024-2029 d'une **fiche dédiée à la santé des femmes au travail** et **une étude fine des écarts de rémunération**
- Réalisation à venir d'une **enquête sur la santé menstruelle et hormonale** pour obtenir des aménagements de poste en cas de symptômes incapacitants liés à la ménopause, aux règle douloureuses…
- Mise en place de **salles d'allaitement**
- **Respect progressif de la réglementation sur l'intégration du sexe et du genre dans la prévention des risques professionnels**





VIOLENTOMÈTRE

CONTRE LES VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES AU TRAVAIL !

Union syndicale Solidaires

Sud Solidaires Collectivités Territoriales Région Occitanie revendique :

- La mise en place d'un **observatoire interne des inégalités femmes-hommes** et une **étude de l'organisation du travail en fonction du sexe et du genre** (missions, accès aux formations, à l'encadrement, à la rémunération des heures supplémentaires, aux sujétions…)
- L'**octroi d'un congé deuxième parent obligatoire**, égal au congé maternité, parce que nos carrières ont la même valeur et que l'accueil d'un bébé concerne et doit inclure les deux parents
- L'**externalisation de la cellule de signalement, l'octroi systématique et immédiat de la protection fonctionnelle et la constitution de la Région comme partie civile**, ainsi que la suspension immédiate de.la présumé.e agresseur.e le temps de l'enquête administrative durant laquelle le crédit de véracité des victimes doit prévaloir
- La **reconnaissance des conséquences des VSS quand elles existent dans la sphère privée**, car les conséquences de ces violences dans le travail sont importantes et elles doivent être prises en compte au travail (autorisations d'absence pour les RDV médicaux, les démarches auprès d'une assistante sociale, d'une avocate, d'une psychologue…)
- Une **politique volontariste de lutte contre les ambiances sexistes** qui verrouillent la parole des femmes et des personnes LGBTQIA+ et cautionnent les agresseurs
- La **tolérance ZÉRO pour toutes les discriminations faites aux personnes LGBTQIA+**
- **La reconnaissance des maladies professionnelles féminines, à commencer par le cancer du sein** (travail assis, rythme de travail, produits utilisés par les ERM, dans les ateliers portuaires…)
- **L'amélioration de l'ambiance thermique au travail car les femmes en sont trop souvent les premières victimes (températures de confort pas adaptées…)**

A noter : SUD CT Région Occitanie a mis en place une cellule interne de recueil et de traitement des VSS pour sécuriser l'accueil des adhérentes au sein de notre syndicat

Aller plus loin :
www.sudct-regionoccitanie.org

STOP AUX VIOLENCES RACISTES AU TRAVAIL

Refuser le racisme, c'est le combattre dans ses formes les plus banalisées, au quotidien : remarques déplacées, soupçons systématiques, moqueries, surveillance excessive, humiliations… Ces micro-agressions, souvent minimisées, présentées comme des plaisanteries, ne sont pas anodines. Elles marquent les corps, brisent les parcours, rongent l'estime de soi et sont des rappels permanents du statut d'infériorité de certain.e.s et une façon de les délégitimer. En les laissant passer, on participe à leur normalisation, on rend le racisme tolérable, on ouvre la voie à des violences plus massives (médiatiques, policières, institutionnelles, physiques) comme ce qui s'est passé à Trappes. Refuser, dénoncer, visibiliser ces agressions, c'est refuser la banalisation du racisme, et défendre concrètement l'égalité et la dignité pour toutes et tous.



88 % des victimes de racisme au travail ne le signalent pas.

Sud agit contre le racisme, l'antisémitisme et l'islamophobie :

- En **dénonçant sans hésiter tout propos raciste, antisémite ou islamophobe**, et en **accompagnant les victimes** (déclaration d'accident de travail, saisie de la cellule de signalement, dépôt de plainte, alertes en instances…)
- En **informant sur les droits des victimes et les démarches à engager sur nos supports de communication (voir notre site Internet)**
- En **inscrivant dans nos statuts l'exclusion des personnes qui feraient du prosélytisme pour des idées d'extrême droite**, une organisation politique d'extrême droite ou qui développerait des thèses racistes, discriminatoires, sexistes ou fascistes. **Pas de fachos à SUD!**

Sud Solidaires Collectivités Territoriales Région Occitanie revendique :

- **L'application de la réglementation en cas de délit** (toute parole raciste, antisémite ou islamophobe est un délit)
- L'**octroi systématique et immédiat de la protection fonctionnelle et la constitution de la Région comme partie civile**, ainsi que la **suspension immédiate de.la présumé.e agresseur.e** le temps de l'enquête administrative durant laquelle le crédit de véracité des victimes doit prévaloir
- La **lutte contre le racisme d'ambiance** et la **tolérance zéro**
- La **lutte contre les stéréotypes racistes au travail par la formation et la sensibilisation de toutes et tous**



Solidaires Antifasciste

L'EXTRÊME DROITE EST L'ENNEMIE DES TRAVAILLEUSES ET TRAVAILLEURS

Aller plus loin : www.sudct-regionoccitanie.org

Suivez nous sur téléphone

SUDCT Région Occitanie
Chaîne WhatsApp

Vous en voulez plus? Votez pour SUD en CST, CAP et au CoS!!!

syndicat-sudct@laregion.fr
ou sudct.occitanie@laposte.net
06 85 69 18 81
ou 07 85 01 77 13

www.sudct-regionoccitanie.org

REJOIGNEZ VOTRE SECTION LOCALE